

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom

• Contrat de liquidité à Paris

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild & Cie Banque, à la date du 31 décembre 2012 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 272 400 Titres
- 2 365 496,00 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2012, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 301 900 Titres
- 1 995 183,00 €

• Contrat de régularisation de cours à Casablanca

Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild & Cie Banque, à la date du 31 décembre 2012 les moyens suivants figuraient au compte de régularisation :

- 420 000 Titres
- 17 217 775,15 MAD

Il est rappelé qu'au 30 juin 2012, les moyens suivants figuraient au compte de régularisation de cours :

- 293 500 Titres
- 29 480 414,72 MAD

Avenue Annakhil, Hay Riad Rabat MAROC
Tel + 212 (0) 537 71 21 21 / fax + 212 537 71 48 60

Itissalat Al Maghrib - Maroc Telecom : Société anonyme à Directoire et à conseil de surveillance au capital de 5.274.572.040 Dh / RC 48947 Rabat – Patente 27603573 – IF 333 2162